



effacement du Casier judiciaire B2 pour l'achat d'un chien ?

Par **laulo22**, le **03/05/2010** à **12:16**

Bonjour

Je souhaitais adopter un petit rottweiler, mais heureusement au dernier moment je me suis aperçu qu'il fallait avoir un casier judiciaire vierge ...

Le soucis c'est qu'en 2002 j'ai été condamné a 18 mois d'emprisonnement dont 10 mois avec sursis avec 5 ans de mise a l'épreuve pour un petit trafic de stupéfiant, je me suis jamais vraiment posé la question mais je pense que c'est inscrit au B2, comment puis-je faire déjà est-ce systématiquement inscrit ou non ? et vont-ils me l'effacé au vu de l'infraction ?

Merci d'avance

Cordialement